



Paris, le 18 septembre 2009

Madame, Monsieur,

Les adversaires de l'énergie éolienne s'apprentent à une nouvelle campagne de dénigrement avec, pour point d'orgue, l'organisation de leur manifestation annuelle le 26 septembre.

Cette année, elle se tiendra au Mont Saint-Michel. En effet, des associations anti-éoliennes voudraient faire croire à nos concitoyens que des éoliennes pourraient se dresser dans la baie de ce site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Dans notre pays, tout projet doit pourtant faire l'objet d'une instruction approfondie par les services de l'Etat, la Commission des sites et les Architectes des Bâtiments de France.

Il est évident, en raison du droit Français - et du bon sens - qu'aucun projet ne sera jamais réalisé dans la baie.

La médiatisation potentielle de cette manifestation pourrait avoir des conséquences négatives pour le développement harmonieux de l'éolien en France, d'autant qu'elle se tiendra au début de l'examen du projet de loi Grenelle II, dont certaines dispositions, visant à renforcer encore le cadre juridique de l'éolien, pourraient nuire à la croissance de cette énergie dont vous connaissez le rôle important qu'elle est amenée à jouer dans la lutte contre le changement climatique et pour le développement économique.

En outre, à quelques semaines du Sommet international sur le climat de Copenhague, il est impératif de réaffirmer l'importance du développement de l'énergie éolienne, comme de toutes les autres énergies renouvelables.

Nous sommes à votre entière disposition pour vous faire parvenir tous les éléments qui vous permettront, si nécessaire, de faire valoir auprès de vos interlocuteurs la réalité sur la pertinence technique, économique et environnementale de l'énergie éolienne qui est soutenue à la fois par les grandes ONG de défense de l'environnement, les associations spécialisées dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables et des associations d'élus locaux.

Dans l'attente d'un prochain contact, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Agir pour l'environnement

Stephen KERCKHOVE,

Délégué Général

AMORCE

Gilles VINCENT,

Président

CLEO

Alain CABANNES,

Porte-parole

CLER

Raphaël CLAUSTRE,

Directeur

GREENPEACE

Antoine FOUCHER,

Directeur des campagnes

Hélio International

Pierre BEAUDOUIN,

Vice-Président

les Amis de la Terre

Anne BRINGAULT,

Directrice

Planète Eolienne

Benoît PRADERIE,

Porte-parole

le Réseau Action Climat

Olivier LOUCHARD,

Directeur

WWF

Jean-Stéphane DEVISSE,

Directeur des Programmes

Syndicat des énergies
renouvelables

André ANTOLINI,

Président

France Energie Eolienne

Charles DUGUE,

Président